Editorial

Autor(en): **Cordonier, Jacques**

Objekttyp: **Preface**

Zeitschrift: **Arbido-R : Revue**

Band (Jahr): **1 (1986)**

Heft 1

PDF erstellt am: **25.05.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.
Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

http://www.e-periodica.ch

Editorial

Voilà quelques mois encore, nous pouvions envisager que bibliothécaires et documentalistes de ce pays se reconnaissent à l'avenir dans des revues professionnelles distinctes. Aujourd'hui vous parvient la première livraison d'une publication nouvelle, commune non seulement aux documentalistes et bibliothécaires, mais également aux archivistes suisses.

*Les historiens de nos professions expliqueront peut-être pourquoi, après avoir risqué la rupture, notre cercle s'est maintenu et agrandi. A nous, lecteurs et rédacteurs d'*ARBIDO, *il appartient de vivre cette unité préservée et élargie.*

Une fois proclamée que nous sommes tous des «spécialistes de l'information documentaire», quels sont les éléments qui fondent notre communauté d'intérêts? Quels sont ceux qui, au contraire, justifient notre appartenance à des professions distinctes? Si le document, l'information qu'il contient et ses usagers constituent notre point de rencontre, nos attitudes à leur égard divergent: techniques de travail différentes certes, mais également diversité des attitudes humaines qui nous amènent à préférer une démarche rationnelle ici ou plus intuitive là, à consacrer notre énergie au document ou plutôt à son usager, etc. Bien sûr, il ne s'agit pas là seulement de choix personnels: nos activités sont d'abord dictées par la finalité de l'institution qui nous emploie, cependant cette finalité nous contribuons également à la modeler.

Alors, si unité n'est pas synonyme d'uniformité, peut-être cette revue sera celle d'une communauté dont les membres, en présentant ce qu'ils sont, ce qu'ils pensent et font, interpelleront leurs collègues dans leurs propres activités. Une revue commune pour que chacun puisse, consciemment, cultiver sa spécificité d'archiviste, de bibliothécaire ou de documentaliste, mais également se préparer à évoluer et à agir avec ses collègues.

*Notre communauté pourrait également être celle des membres d'une «citadelle assiégée». Il ne manque pas de voix pour affirmer que nos professions sont en danger d'être dévorées qui par la machine, qui par d'autres spécialistes. Pour s'en convaincre on se reportera aux réflexions émises lors des Journées nationales de la documentation (Lausanne, 6–7 juin 1985) ou, dans ce numéro, au compte rendu de l'*Archiviste dans la cité *(cf.* Bibliographie archivistique 1983/84). *Seuls, nous serons peut-être des victimes. Affirmant une identité commune, échangeant nos expériences, agissant de concert lorsque la situation le demande, sortant de nos murs au sens propre (cf.* Des Bibliothèques dans la rue) *ou au sens figuré, nous pourrons jouer un rôle actif dans une société dite de l'information.*

Plus nombreux, disposant de vaisseaux capillaires ramifiés, nous serons également mieux à même d'intégrer les techniques de travail empruntées à d'autres secteurs d'activités (cf. L'analyse des coûts de production dans une bibliothèque universitaire).

Cette revue est la vôtre parce que ses réalisateurs espèrent que vous la lirez, elle est également vôtre car vos collègues y liront bientôt vos *propres contributions.*

Jacques Cordonier

L'analyse des coûts de production dans une bibliothèque universitaire

L'exemple de la BCU/Lausanne

Jean-Pierre Clavel

Comme outil d'évaluation de la gestion d'une grande bibliothèque scientifique, l'auteur présente et illustre une méthode d'analyse des coûts de production. Au préalable, une liste détaillée de toutes les activités de la bibliothèque et une estimation du temps consacré individuellement à chacune d'elle par les employés sont établies. Les charges salariales imputables aux diverses activités sont ensuite calculées. Les dépenses générales de fonctionnement sont ventilées proportionnellement à ce premier résultat. A partir de ces données, l'auteur effectue, pour la Bibliothèque cantonale et universitaire, quelques comparaisons entre deux études menées respectivement pour les années 1978 et 1984. Après une approche globale, il analyse successivement la répartition des charges salariales entre les différents secteurs d'activités, le coût du prêt interbibliothèques et celui du catalogage.

Der Verfasser beleuchtet den Faktor Produktionskosten als Führungsinstrument in einer grossen wissenschaftlichen Bibliothek. Zunächst listet er alle Tätigkeiten der Bibliothek auf und ermittelt den Zeitaufwand jedes Mitarbeiters für jede dieser Tätigkeiten. Darauf folgt die Berechnung der entsprechenden Lohnkosten. Proportional zum Ergebnis dieser Berechnungen werden nun die allgemeinen Betriebskosten aufgeteilt. Nach der Darlegung seiner Methode vergleicht der Autor zwei Erhebungen, welche 1978 und 1984 an der Bibliothèque cantonale et universitaire Lausanne durchgeführt wurden. Insbesondere analysiert er die Lohnkosten der einzelnen Tätigkeitsbereiche, vor allem des Interbibliothekarischen Leihverkehrs und der Katalogisierung.